

# FORMULAIRE D'INSCRIPTION

## *Groupe jeunesse-Période hivernal*

Compléter le formulaire ci-dessous et le faire parvenir à l'équipe de réservation de groupe au [rgp.oka@sepaq.com](mailto:rgp.oka@sepaq.com).

*Les tarifs incluent les taxes et peuvent être sujet à changement sans préavis.*

### INFORMATIONS OBLIGATOIRES

Date d'arrivée:

Date de départ:

Heure d'arrivée:

Heure de départ:

Nom du groupe:

Nom du responsable:

Adresse:

Ville:

Code postal:

Téléphone:

Cellulaire:

Courriel électronique:

Nombre de participants\*:

Nombre d'accompagnateurs\*\*:

\*L'accès est gratuit pour les participants de 17 ans et moins.

\*\*1 accompagnateur pour 10 participants gratuit, tarification d'accès de groupe 7.75\$

### LIEU D'ARRIVÉE DU GROUPE

Plage/Littoral

Secteur du calvaire



### FACTURATION

Paiement individuel à la guérite

Paiement par le responsable lors de la visite

Facturation au responsable par courriel



Parc national  
d'Oka

## ACTIVITÉ(S) À FAIRE DANS LE PARC!



Randonnées pédestres

Consulter la carte des sentiers en cliquant sur le lien suivant: [Carte des sentiers](#)

Activités de découvertes	Âge	Tarif	
Détective sur la piste des animaux*	8 à 12 ans	6.00\$/enfant	<input type="checkbox"/>
Survie en forêt*	13 ans et plus	6.00\$/enfant	<input type="checkbox"/>
Les parcs nationaux québécois: des territoires protégés	13 ans et plus	105.00\$/classe	<input type="checkbox"/>
Randonnée guidée	Tout âge	61.00\$/heure	<input type="checkbox"/>

\*10.00\$/enfant à l'achat de deux activités de découvertes.

École de ski	Durée	Tarif	
Randonnée au calvaire d'Oka avec animation	1h30	11.50\$/enfant	<input type="checkbox"/>
Initiation à la raquette à crampon avec animation	1h30	11.50\$/enfant	<input type="checkbox"/>
Initiation au ski de fond avec animation	1h30	12.00\$/enfant	<input type="checkbox"/>

Je souhaite recevoir le formulaire de location d'équipement hivernal (ski, raquette, etc)

## CHOIX D'ACTIVITÉS SUPPLÉMENTAIRES\*

AUCUN



Hébergement (Camping, prêt à camper, chalet compact)

Location de salle

Restauration

\*Un suivi sera effectué par l'équipe de réservation de groupe si vous faites le choix d'activités supplémentaires.

## RÉGLEMENTATION

**Tout groupe qui contrevient au règlement du parc, qui laisse le site utilisé dans un état de malpropreté ou qui brise du matériel pourra se voir facturer des frais permettant la rectifiant de la situation.**

La conservation du parc national d'Oka, c'est l'Affaire de tous! Il est important que les visiteurs soient soucieux de respecter l'environnement. À cet effet, il faut s'abstenir:

- de jeter des déchets ailleurs que dans les contenants prévus à cette fin;
- de ramasser le bois mort;
- d'introduire des contenants de verre;
- d'abattre, d'endommager, d'enlever ou d'introduire un arbre, un arbuste ou une plante herbacée ou une partie de ceux-ci;
- d'abattre, de capturer, de blesser, de molester, de nourrir ou d'appivoiser un animal;
- de porte ou de transporter des armes ou des instruments de chasse;
- de stationner aux endroits non prévus à cette fin;
- de circuler hors sentier.

Le rôle des accompagnateurs est primordial lors d'une visite dans un parc national. Il doit s'assurer de respecter les règlements et d'encadrer les participants afin qu'eux aussi les respectent.

Le rôle du responsable de groupe est d'assurer un suivi avec le parc national d'Oka concernant tout changement à sa réservation. Le responsable doit aussi communiquer la réglementation du parc national d'Oka aux accompagnateurs et aux participants, afin que leur visite se déroule de la meilleure manière qui soit.

## DEMANDE D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Je reconnais avoir pris connaissance des règlements. Je m'engage à respecter la réglementation du parc national d'Oka et à m'assurer que les divers intervenants qui seront présents lors de la sortie informés de la réglementation. Je ferai le nécessaire, à l'arrivée, pour obtenir une carte des sentiers du parc afin de prendre connaissance des nouveautés concernant la signalisation. Je comprends que tout groupe qui contrevient aux règlements du parc, qui laisse le site utilisé dans un état de malpropreté ou qui brise du matériel pourra se voir facturer des frais permettant la rectification de la situation.

J'accepte recevoir des nouvelles du parc national d'oka par courrier électronique.

SIGNATURE

DATE